

LE PROJET DE CESSIION DES **CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE :** ÉVITER L'ERREUR STRATÉGIQUE, CONSTRUIRE L'AVENIR

LES CHANTIERS, DÉPOSITAIRES D'ENJEUX DE SOUVERAINETÉ



Un leader de la construction de grands paquebots
3^e constructeur au monde, les Chantiers représentent 24% du marché mondial. Ils ont livré et livreront 40 navires entre 2000 et 2030



Un site moteur pour le territoire
Leur activité génère 9000 emplois directs et indirects, et fait intervenir 500 entreprises « corealisatrices » de toute la région. 60% des achats nécessaires à la construction des paquebots sont réalisés en France



Une infrastructure unique indispensable à la Défense nationale
La grande forme de Saint-Nazaire est la seule de taille suffisante pour les grandes coques. Les Chantiers ont été retenus pour la construction du porte-avions de nouvelle génération



Une diversification prometteuse dans les énergies marines renouvelables
Trois sous-stations produites par les Chantiers sont destinées aux parcs éoliens en mer français. Cette activité leur permet déjà de vendre à l'export à nos voisins européens

UNE CESSIION DÉCIDÉE EN 2016, **MAIS TOUJOURS PAS EFFECTIVE**



Après la faillite de STX, un nouvel acquéreur : Fincantieri
Le constructeur naval italien a été retenu comme acquéreur en 2016 par la justice sud-coréenne après la faillite de STX, maison-mère des Chantiers depuis 2008

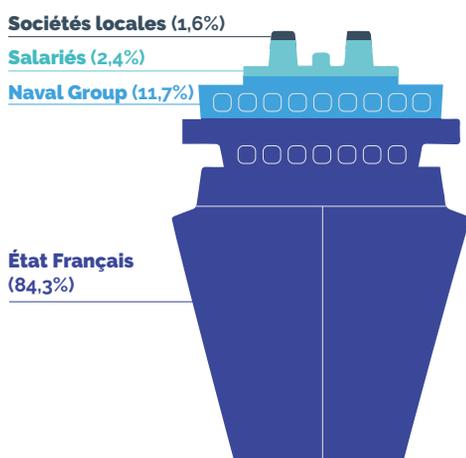


Un accord difficile à trouver
Après un premier accord, l'État français a souhaité renégocier les conditions de la cession et a temporairement pris le contrôle des Chantiers. Un accord de cession révisé a été signé avec Fincantieri en février 2018

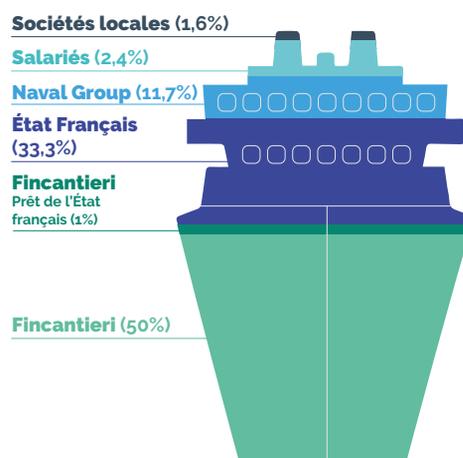


La procédure d'autorisation par la Commission européenne est au point mort
La Commission européenne doit autoriser le projet au titre du droit de la concurrence. Fincantieri a décliné de communiquer les détails de son projet et de ses engagements. L'accord de cession a déjà été prolongé trois fois par l'État français

DÉTENTION DU CAPITAL
OCTOBRE 2020



DÉTENTION DU CAPITAL
**APRÈS LE RACHAT ENVISAGÉ
PAR FINCANTIERI**



L'ACCORD ENTRE L'ÉTAT ET FINCANTIERI PRÉSENTE DES RISQUES IMPORTANTS



Fincantieri est lancé dans une stratégie d'expansion à la logique incertaine

Fincantieri acquiert plusieurs chantiers en Europe alors que ses capacités sont déjà excédentaires. Un risque de transfert de production vers ses sites italiens est identifié



Des doutes persistent sur la capacité de l'Etat à faire respecter les engagements pris

Plusieurs « engagements » ne sont que des déclarations d'intention. L'État ne pourrait se rétracter qu'à plusieurs échéances pendant une période de douze ans. L'évaluation du respect des garanties est laissée entièrement à la main de l'État



Le partenariat entre l'italien et le géant public chinois CSSC s'approfondit

La Chine cherche à pénétrer le marché des grands paquebots. C'est le dernier segment sur lequel l'Europe ait encore un net avantage



La valorisation des Chantiers ne doit pas être sous-estimée

L'accord prévoit une vente au prix pratiqué en 2017. La valorisation actuelle de l'entreprise, au carnet de commandes rempli, est probablement supérieure

CONSTRUIRE DÈS AUJOURD'HUI **UN PROJET D'AVENIR**

La commission identifie **trois lignes fortes pour construire un projet alternatif équilibré et solide**

1

Un partenaire privé porteur d'un véritable projet industriel, qui offre des complémentarités et un potentiel de développement

2

Un maintien de la présence de l'Etat au capital, qui reflète les enjeux stratégiques et joue un rôle de stabilisateur



3

Une participation des entreprises locales et des collectivités, dans un esprit de capitalisme territorial

